

CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Haute-Garonne
Maison départementale
de proximité

NOUVEAU
à **Cadours**

Des services
et un accompagnement
pour tous.





Haute-Garonne Maison départementale de proximité



La suppression des services publics au cœur des communes est une réalité à laquelle se trouvent de plus en plus confrontés les habitantes et les habitants de nos cantons. Aujourd'hui, le Conseil départemental répond concrètement à ce besoin par la création de Maisons départementales de proximité en Haute-Garonne.

Dans ces lieux, les habitantes et les habitants trouveront non seulement toutes les informations relatives au service public départemental et à leurs droits en tant qu'usagers, mais aussi un accompagnement concret pour l'instruction et le traitement de leurs dossiers.

Afin d'assurer l'égalité de traitement à celles et ceux qui ne maîtrisent pas l'outil informatique, ou n'en sont pas équipés, une aide numérique y sera également proposée.

Ces Maisons de proximité sont une traduction concrète de ce que doit être un service public proche des Haut-garonnaises et des Haut-garonnais, efficace et moderne. Pour tous nos territoires, c'est l'expression de la solidarité départementale.

Georges Méric
Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

**Le Conseil départemental de la Haute-Garonne
propose une nouvelle offre de services
à toutes les Haut-Garonnaises et tous les Haut-Garonnais,
au plus près de leurs bassins de vie.**

Les Maisons départementales de proximité s'implantent près de chez vous !

**Véritable lieu d'information et d'accompagnement,
vous y trouverez :**



- Un relais des services départementaux.
- Une aide personnalisée pour découvrir ou vous familiariser avec les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones...)
- Une aide pour vos démarches administratives de la vie quotidienne.

Conscient des difficultés rencontrées par certains citoyens

**face à l'éloignement des services publics,
aux démarches administratives quotidiennes,
ou encore à l'outil numérique.**

**Le Conseil départemental a fait le choix
de déployer ces nouveaux lieux afin de dynamiser
le lien social et apporter au plus grand nombre,
des dispositifs d'aide sur tous les territoires.**

Que puis-je trouver dans ma Maison départementale de proximité de Cadours ?



*Les services
du Conseil
départemental
près de chez moi*

**Une aide aux démarches
départementales en ligne :**

- Subventions
- Transports scolaires
- Restauration scolaire...

**Des permanences dédiées
sur votre territoire :**

- Des conseils aux associations
- Des rendez-vous avec les acteurs
jeunesse...



*Des informations
et un accompagnement
pour mes démarches
du quotidien*

- Aide informatique
- Aide à la rédaction :
CV, lettres de motivation,
lettres de résiliation, courriers, etc.
- Accompagnement pour remplir
vos formulaires et services en ligne
- Relais sur les thématiques telles que
le logement, l'emploi, la famille,
la santé, la retraite...
- Mise en relation / Information /
Orientation

Un poste informatique est disponible en libre-service ainsi qu'un accès internet

Maison départementale de proximité de Cadours

CONTACT

2 rue Dastarat
31480 CADOURS
Tél. : 05 34 57 34 82
mail : proximite.cadours@cd31.fr

HORAIRES

Du mardi au jeudi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30

ACCÈS

Réseau li0 – Arc-en-ciel

Ligne 326 (anciennement ligne 729)
Cadours - Grenade - Castelnau - SNCF

Ligne 373 (anciennement ligne 73)
Cadours - Mondonville - Toulouse



Plus d'informations sur
haute-garonne.fr